

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2017-2018
 Numéro de séance : 3 R
 Date de convocation : 17/11/2017
 Date de la réunion : 28/11/2017
 Conseil d'administration reporté au 01/12/2017
 Présidence de : Delhopital Joël

Quorum : 16
 Nombre des présents : 11
 Nombre d'absents excusés : 10

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision Avis Vote Extrait Motion	page	Numéro d'acte	Pièces jointes	
				désignation	N°
I. Table des matières					
I. CONSEIL D'ADMINISTRATION 4					
A. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CA DU 26 SEPTEMBRE 2017 ET DU REGLEMENT INTERIEUR 4	Vote				
B. ORDRE DU JOUR 4					
C. INSTALLATION DES COMMISSIONS 5					
D. DELEGATIONS DE SIGNATURES 5					
II. AFFAIRES FINANCIERES 5					
A. DBM 5					
1. DBM POUR INFORMATION 5					
2. DBM POUR VOTE 5	Vote				
B. DON ASSOCIATION SPORTIVE 6	Vote				
C. REVERSEMENT DES BOURSES PASS MONDE POUR LES STAGES MOBILITE GB NOVEMBRE 2017 6	Vote				
D. TARIF DES VENTES DES PRODUITS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES 6	Vote				
E. UTILISATION DES CREDITS RECEPTION 7	Vote				
F. ADMISSIONS EN NON-VALEUR 7	Vote				
G. CONVENTIONS ET CONTRATS 7	Vote				
1. LOCATION MAINTENANCE PHOTOCOPIEURS POUR LA SALLE DES PROFESSEURS 7	Vote				
2. LOCATION D'UNE MACHINE A AFFRANCHIR 8	Vote				
3. SERVICE D'EXTERNALISATION D'ENVOIS DE	Vote				

COURRIERS 8					
4. CONVENTION AVEC LE CINEMA GRAND FORUM 8	Vote				
3. CONVENTION AVEC LA MISSION LOCALE 9	Vote				
4. CONVENTION PREVENTION ROUTIERE 9	Vote				
5. VILLAGE ZERO DECHET 10	Vote				
H. BUDGET 2018 10	Vote				
I. AUTORISATION DE SIGNATURE POUR L'EPC 11	Vote				
III. PERSONNELS 11					
A. RECRUTEMENT DE SERVICES CIVIQUES 11					
B. APPRENTIS 12					
IV. AFFAIRES PEDAGOGIQUES 12					
A. AUTORISATION DE SIGNATURE DE CONVENTIONS POUR LES PARI 12	Vote				
B. SORTIES PEDAGOGIQUES 12					
1. ATELIER DE DECOUVERTE MUSICALE AUTOUR DE L'ENFANT ET LES SORTILEGES 12	Vote				
2. ANIMATION DES ATELIERS AUTOUR DE LA CUISINE 13	Vote				
3. INTERNAT DE LA REUSSITE 13	Vote				
4. LYCEE DU FUTUR 14					
V. DIVERS 15					
A. POINT SUR LES TRAVAUX 15					
B. VIDEO PROTECTION 16					
C. QUESTIONS DIVERSES 17					

Signatures : Le Président

Le Secrétaire



PRESENCE AU CONSEIL
Séance du : 01 DECEMBRE 2017

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Proviseur	Delhopital Joël	X						
	Proviseur adjoint	Rogé Virginie			X				
	Adjointe Gestionnaire	Barberye Corinne	X						
	DDFPT	Vaas Isabelle			X				
	CPE	Napolitano Sandra	X						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	Priollaud Xavier2 Stevenard		X	X				
	Commune siège	Duvere Jean-pierre	X			Ouadha Hafidha			
	Grpnt de communes	Terlez Anne		X					
Personnalité qualifiée		Boquelet William		X					
Total			4	4	2				

Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement et d'éducation	Beaugrand Pascal	X						
		Bernard Christine	X						
		Marchand Liliane	X						
		Psalmont Emmanuel			X				
		Siva Nagaradjane	X						
		Lemire Christophe		X					
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	Rogue Axel			X				
		Lemonnier Karine			X				
		Simon Emilie		X					
		Delafosse Anne		X					
Total		4	3	3					

Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	Le Quilleuc Alexandra	X						
		Fileron Philippe	X						
		Letellier Philippe	X						
		Fonteyn Françoise		X					
		Monnier Sonia		X					
	Elèves	Borowezyk Devran			X				
		Da Mota Zachary			X				
		Deriot Axel			X				
		Goubert Erwann			X				
		Hauguel Nathan			X				
			3	2	5				
Total		11	9	10					

I. Conseil d'administration

La séance débute à 17h15. Monsieur Delhopital vérifie que le quorum est atteint. La séance est ouverte. Monsieur Delhopital remercie chacun de sa présence et souhaite la bienvenue aux nouveaux membres. Il propose un tour de table afin que chacun se présente.

Il prie les membres présents d'excuser l'absence de Mme Rogé, proviseure adjointe, qui représente l'établissement à Daegu en Corée du Sud.

Monsieur Delhopital distribue ensuite le règlement intérieur du conseil d'administration et en fait une lecture commentée. Après avoir répondu aux diverses questions, il soumet le règlement intérieur au vote.

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Acte n° 66

M. Delhopital demande à un représentant des personnels enseignants d'assurer le secrétariat.

Madame Le Quilleuc accepte d'assurer le secrétariat.

A. Approbation du procès-verbal du CA du 29 septembre 2017

Monsieur Delhopital demande ensuite aux membres du conseil s'ils ont des commentaires concernant le dernier procès-verbal du conseil d'administration et le soumet au vote.

Résultats du vote

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 1

Acte n° 41

Le procès-verbal de la séance n°1 du 29 septembre 2017 est adopté à l'unanimité

B. Ordre du jour

M. Delhopital rappelle l'ordre du jour. Il souhaite ajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Admissions en non valeur
- Tarif prestation
- Dons à l'association sportive

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

C. Installation des commissions

Monsieur Delhopital fait lecture de la composition des membres des différentes commissions et complète la liste avec les noms des parents d'élèves. (voir annexe 1)

D. Délégations de signatures

Monsieur Delhopital rappelle que le chef d'établissement peut nominativement déléguer sa signature à ses adjoints gestionnaire et de direction. Cette délégation est nominative et s'achève dès lors que le délégataire ou le délégant changent.

Il informe le conseil d'administration qu'il délègue sa signature à Mme Rogé pour tous les actes relevant du fonctionnement de l'EPLÉ et il en détaille le contenu. Il délègue également sa signature à Mme Barberye pour tous les actes de gestion courants : bons de commande, ordres de missions, certificats et états de frais

II. **Affaires financières**

A. DBM

1. **DBM pour information**

Monsieur Delhopital donne la parole à Mme Barberye pour présenter les DBM pour information suivantes :

- Subvention déménagement pour Mme Barberye (1500 €)
- Subvention de la région pour des tapis de sol au gymnase (8521,38 €)
- Subvention de la région pour un robot et une cuisinière en petite enfance (2845,60 €)
- Subvention de la région pour le mobilier de la salle réservée à l'hébergement en section STHR (10236,60 €)
- Subvention de la région pour le Fonds Commun Service Hébergement (1651,20 € + 3132,00 €)
- Complément de taxe d'apprentissage (5601,04 €)
- Correction d'imputation de la subvention FCSH de 3132,00 €.

2. **DBM pour vote**

Madame Barberye présente la DBM n°14 :

- Réajustement des crédits BOP (-1209,35 €) suite à la diminution des dépenses au titre du CFC.
- Ajout de 10077,01 € au fonds social lycéen sur des reliquats non affectés.
- Prélèvement sur Fond de roulement : Madame Barberye explique que des dépenses importantes, notamment dans le cadre de la mise en conformité pour la commission sécurité, conduisent l'établissement à prélever sur le fonds de roulement la somme de 60 000 €. Elle fait une lecture explicative du document précisant la répartition des prélèvements envisagés.

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Acte n° 51

B. Don Association sportive

Monsieur Delhopital demande l'autorisation au conseil d'administration de verser une subvention de 1200,00€ à l'association sportive au titre de l'année 2017 et 1360 € pour l'année 2018. Une première subvention avait été votée en mai 2017 en retard au titre de l'année 2016.

Résultats du vote Subvention 2017

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Acte n° 40

Résultats du vote subvention 2018

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Acte n° 47

C. Reversement des bourses Pass Monde pour les stages mobilité GB novembre 2017

Monsieur Delhopital rappelle que lors du dernier conseil d'administration, celui-ci s'était prononcé pour le reversement par les élèves en mobilité internationale de 190 € pour les pays d'Europe et 390 € pour la Corée. Après validation des mobilités ERASMUS +, il est aujourd'hui possible de proposer aux élèves de BTS qui sont partis en Grande-Bretagne de ne reverser que la somme de 150 € car les frais ont été partiellement mutualisés par un transport commun avec les élèves de BAC Pro pour lesquels la gratuité totale est maintenue. Monsieur Delhopital demande que ce tarif soit adopté par le conseil d'administration. Mme Le Quilleuc se fait le porte-parole des parents d'élèves qui demandent à ce qu'une réunion soit proposée aux parents avant le départ pour les aider notamment à effectuer les inscriptions pour le pass monde et pour les rassurer.

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Acte n° 50

D. Tarif des ventes des produits et de prestations de services

Le 22 septembre dernier, le lycée Decrétot a accueilli le séminaire de rentrée du BEF Louviers-Vernon. M. Delhopital demande au conseil d'administration d'adopter le tarif des ventes et prestations et fixe le montant de la prestation à 16,75 € par personne, soit 1675 € pour 100 personnes.

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Acte n° 39

E. Utilisation des crédits réception

Monsieur Delhopital propose qu'un acte précise exactement le type de frais qui peut être financé par le crédit réception, notamment dans le cadre du rayonnement de l'établissement et en remerciements pour service donné. Il distribue un document qu'il parcourt (annexe 2).

Il demande aux membres du conseil d'administration l'autorisation d'utiliser les crédits réception selon ce principe.

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Acte n° 38

F. Admissions en non-valeur

Madame Barberye présente des admissions en non-valeur pour trois créances.

Monsieur Delhopital demande l'admission en non-valeur des créances pour un montant global de 148,13 €.

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Acte n° 48

G. Conventions et contrats

Monsieur Delhopital donne la parole à Mme Barberye pour présenter les différentes conventions et contrats.

1. Location et maintenance du photocopieur de l'intendance

Mme Barberye explique que, suite à une erreur de livraison par l'UGAP, le photocopieur de l'intendance voté en juin l'an dernier à 1018,10 € pour 4 ans est en fait un photocopieur plus haut en gamme au tarif de 1483,58 € pour 4 ans. La différence de 465,48 € sera remboursée à l'établissement d'ici fin 2017 mais les factures seront au nouveau tarif qu'il convient donc de voter à nouveau.

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Acte n° 63

2. Location maintenance photocopieurs pour la salle des professeurs

Les deux photocopieurs de la salle des professeurs vont être changés en février 2018. Mme Barberye présente les contrats et en explicite les modalités.

Monsieur Delhopital demande l'autorisation de passer le contrat avec l'UGAP pour la location et la maintenance de ces deux photocopieurs pour un montant de 16726,54 € sur 4 ans.

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Acte n° 45

3. Location d'une machine à affranchir

Mme Barberye présente le contrat de location de la machine à affranchir pour un montant annuel de 711,60 € TTC à compter du 01/12/2017 pour une durée de 5 ans.

Monsieur Delhopital demande l'autorisation de passer le contrat de location et entretien Néopost.

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Acte n° 46

4. Service d'externalisation d'envois de courriers

Mme Barberye expose le contrat qui consiste à confier à la poste la mise sous pli, l'affranchissement et l'envoi de courriers dans le cadre d'un contrat global. Les frais d'installation s'élèvent à 358,00 € TTC. Chaque envoi coûte ensuite 67 cts d'euros, enveloppe, affranchissement et main d'œuvre compris. Ce contrat démarrerait au 1^{er} décembre. L'objectif est de réduire les coûts liés à l'envoi de courriers.

Monsieur Delhopital demande l'autorisation de passer le contrat de location et entretien NéoTouch.

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Acte n° 49

5. Contrat de maintenance alarme intrusion – DUVAL ELECTRICITE

Mme Barberye explique que l'alarme arrive en fin de garantie et qu'il convient donc de souscrire un contrat de maintenance préventive à partir du 1^{er} janvier 2018 pour un montant de 1054,56 € TTC auprès de la société DUVAL ELECTRICITE.

M. Delhopital soumet ce nouveau contrat pour un an renouvelable d'année en année.

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Acte n° 62

6. Contrat SSI

Mme Barberye explique que suite à la commission de sécurité, il a été demandé à ce que l'entreprise qui gère la maintenance du SSI ajoute à son contrat l'entretien du désenfumage qui n'était pas inclus. Cela concerne notamment les clapets coupe-feu. La société DEF nous propose un nouveau contrat avec également les mesures de débit d'air et de pression qui manquaient également. Ce contrat s'élève à 9818,95 € TTC et vient en remplacement du contrat précédent d'un montant de 7099,79 €. Ce contrat ne couvrait pas tous les déplacements et toutes les pièces et main d'œuvre.

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Acte n° 54

7. Convention avec le cinéma Grand Forum

Les élèves de 2^{nde} et 1^{ère} Bac professionnel hôtellerie restauration qui suivent l'option européenne iront voir le film Victoria et Abdul sur l'amitié entre la reine Victoria et un de ses serveurs indiens. La projection aura lieu le 19 décembre 2017. Le tarif est de 180 €.

M. Delhopital demande l'autorisation aux membres du Conseil d'administration de signer la convention avec le cinéma Grand Forum de Louviers.

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Acte n° 42

3. Convention avec la mission locale

Monsieur Delhopital informe le conseil d'administration que la classe de 3^{ème} prépa-pro participera au forum des métiers, de l'emploi et de l'orientation organisé par les collèges du secteur avec l'appui de la mission locale. Ce forum aura lieu le jeudi 29 mars 2018 à Val de Reuil. Une participation forfaitaire est demandée à chaque établissement pour le financement du transport. Etant donné qu'une seule classe y participe, le tarif demandé est de 125 € (au lieu de 250 € pour les collèges participants).

En outre, le lycée sera représenté au titre des établissements scolaires et les élèves de TSTHR assureront le service du repas du midi auprès de tous les professionnels présents.

M. Delhopital demande l'autorisation aux membres du Conseil d'administration de signer la convention avec la mission locale pour assurer le transport jusqu'au stade Jessie Owens à Val de Reuil.

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Acte n° 52

4. Convention Prévention routière

Il s'agit de signer une convention autorisant l'établissement à financer, dans le cadre de la prévention routière à destination des élèves de 2^{nde} et Terminale bac pro ainsi que les élèves de CAP, l'intervention le 31/01 et le 01/02 de l'association « Les Dragons vous ramènent ». Cette intervention nécessite le financement des frais de transport et de repas pour un montant global de 100 €. M. Delhopital demande l'autorisation aux membres du Conseil d'administration de signer la convention avec l'association pour rembourser les frais engagés.

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Acte n° 53

5. Convention avec la base 105 d'Evreux

L'établissement a été sollicité pour assurer le service à l'occasion du Noël des Cadets le 20 décembre prochain. Ce repas prévu pour 114 personnes permettra à une classe avec 3 professeurs de réaliser un TP déplacé. Les élèves seront transportés par la Base 105 en bus et ramenés au lycée. Ce partenariat pourrait se développer à l'avenir avec d'une part d'autres manifestations telles que les meetings aériens. La base 105 est également disposée à recevoir des stagiaires dans le cadre de conventions individuelles. Cette convention a pour but de définir les responsabilités de chacune des parties.

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Acte n° 61

6. Village zéro déchet

Le 24 novembre, les élèves de 2CAPPE et 2CAPH ont participé au village zéro déchet à Val de Reuil. La visite a permis aux élèves de se sensibiliser au développement durable. Suite à cette journée, il a été convenu d'organiser pour le Téléthon la collecte de matériels électroniques hors d'usage avec une association. Cela a engendré un coût de 136,40 € pour le transport. M. Delhopital demande aux membres du Conseil d'administration l'accord sur la programmation et les modalités de financement de cette sortie scolaire.

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Acte n° 43

H. Budget 2018

Monsieur Delhopital tient tout d'abord à remercier Mme Barberye, M. Guerrand et Mme Hermann pour le travail effectué en collaboration pour l'élaboration de ce budget. Il explique que le changement de mode de calcul par la Région et le manque de recul de Mme Barberye et de Monsieur Delhopital sur le budget ont rendu la tâche plus

complexe. Les dépenses effectuées également cette année en préparation de la commission de sécurité ont impacté lourdement le budget de l'établissement et rendent difficiles les comparaisons.

Dans l'élaboration du budget, le choix a été de respecter au mieux les préconisations de la Région et d'être prudent sur les recettes incertaines (loyers, objets confectionnés, taxe d'apprentissage) afin de ne pas prendre le risque de dépenses que l'on ne pourrait honorer. Il s'agit donc d'un budget de prudence que la direction souhaite proposer. Toutefois, il a émis le souhait de ne pas réduire les dépenses pédagogiques et de faire porter les efforts sur le service Administration et Logistique. Cela passera par la renégociation de certains contrats et un suivi des consommations renforcé pour lutter contre les gaspillages. Monsieur Delhopital précise qu'il n'est pas en accord avec la Région sur le calcul de la part correspondant aux élèves accueillis et que son propre calcul pourrait conduire à une révision de la dotation globale de fonctionnement de plus de 10000 euros. Toutefois, dans l'incertitude et par souci de sincérité et de prudence, un prélèvement de 10000 € sur le fond de roulement est proposé pour équilibrer le budget.

M. Delhopital donne la parole à Mme Barberye pour la présentation détaillée du budget 2018.

Monsieur Delhopital demande s'il y a des questions, puis soumet le projet de budget au vote.

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Acte n° 64

I. [Autorisation de signature pour l'EPC](#)

Madame Barberye explique que le conseil d'administration doit autoriser le chef d'établissement pour que celui-ci puisse passer des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget et selon les dispositions du code des marchés publics pour les marchés à procédure adaptée, y compris pour les dépenses qui s'imputeraient sur deux exercices budgétaires et pour lesquels le paiement intervient avant service fait (ex : abonnements).

Monsieur Delhopital soumet au vote cette autorisation de signature.

Résultats du vote

Pour : unanimité

Contre :

Abstention :

Acte n° 44

III. **Personnels**

A. [Recrutement de services civiques](#)

Monsieur Delhopital explique que l'établissement a présenté un projet d'internat de la réussite qui a été validé par le Rectorat et que dans cette perspective, le recrutement d'une ou deux personnes en service civique

permettrait d'apporter un plus auprès des internes dans l'encadrement du soir et du mercredi après-midi. Une candidature a déjà fait l'objet d'un entretien satisfaisant. L'établissement recherche encore un/une jeune pouvant compléter le dispositif. Leurs missions sont des missions d'encadrement et d'accompagnement (aide aux devoirs, activités culturelles, accompagnement de sorties, activités sportives).

Ces personnels sont pris en charge financièrement par le Rectorat et ne représentent pas un coût financier pour l'établissement.

B. [Apprentis](#)

Il s'agit d'une simple information. Mme Fatoumata Badiaga a été recrutée en qualité d'apprentie en Licence professionnelle management et gestion des organisations. Elle est chargée plus particulièrement du suivi des indicateurs de l'établissement dans le cadre du label lycée des métiers et en vue de la contractualisation ainsi que du suivi des projets ERASMUS+. Elle est présente une semaine sur deux en moyenne.

Mme Pauline Planchant a été recrutée en qualité d'apprentie BTS assistant de manager. Elle seconde Mme Rogé sur tout ce qui concerne le suivi des élèves (conseils de classe, examens, démissions, dossiers scolaires...).

Monsieur François Briar a été recruté en qualité de stagiaire Master RQ2SE (Responsable qualité, santé, sécurité et environnement). Il travaillera toute l'année en collaboration avec M. Delhopital sur le DUER, le PPMS, la sécurité incendie et éventuellement sur les normes HACCP.

IV. [Affaires pédagogiques](#)

A. [Autorisation de signature de conventions pour les PARI](#)

Monsieur Delhopital explique que le PARI (Parcours individualisé vers le lycée) concerne les élèves âgés de 16 à 18 ans qui sont à un moment donné en rupture scolaire ou sur le point de l'être. Cela permet aux élèves pendant une période transitoire d'être inscrits dans un autre établissement sur une nouvelle formation. A l'issue de cette période, si l'établissement a de la place, l'élève peut changer définitivement de formation. Depuis la rentrée, nous avons mis en place une quinzaine de PARI, parfois même en interne entre deux formations.

Afin de consolider ce dispositif, il convient de signer des conventions inter-établissements avec la MLDS. Monsieur Delhopital demande l'autorisation de signer ces conventions.

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Acte n° 57

B. [Sorties pédagogiques](#)

1. [Atelier de découverte musicale autour de l'enfant et les sortilèges](#)

Monsieur Delhopital présente un projet concernant la terminale CAP Petite enfance. Le coût du projet est de 52,50 €. Cela correspond au coût du spectacle.

M. Delhopital demande l'autorisation d'organiser cette activité selon les modalités financières évoquées.

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Acte n° 55

2. Animation des ateliers autour de la cuisine

Ce projet concerne également les élèves de TCAPPE. Il consiste à animer des ateliers cuisine pour les élèves de l'école maternelle J. Prévost à Louviers le 2 février 2018. Il n'y a aucun coût financier à prévoir.

M. Delhopital demande l'autorisation d'organiser cette activité.

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Acte n°56

3. Visite d'un palace et d'une distillerie de calvados

Ce projet concerne 24 élèves de 2nde professionnelle hôtellerie restauration sous la responsabilité de M. Eudes et Mme Ganaye, professeurs de service et commercialisation et M. Borel, professeur d'arts appliqués. Il s'agit d'emmener les élèves à la découverte d'un palace et d'une distillerie de calvados dans le cadre du cours de sciences appliquées pour leur permettre d'acquérir les compétences transversales liées à l'œnologie, au travail de la vigne, aux fermentations alcooliques, à la vinification et l'élevage des vins. La sortie est prévue pour le 05/04/2018 en car pour un coût de 715 € lié uniquement au coût du transport. Au retour de la sortie, une évaluation des élèves sera effectuée sous forme de powerpoint avec photos, vidéos et compte-rendus écrits.

Les professeurs proposent de mettre en place des actions de promotion du projet lors des repas au château pour collecter les dons auprès des clients et la vente de crêpes et de smoothies à la récréation pour les élèves.

Monsieur Delhopital émet de vives réserves sur la proposition d'augmentation du coût du repas pour un reversement au profit du projet. Si cela peut s'avérer efficace à court terme, cela peut provoquer une réaction de la part de la clientèle qui risque de se sentir prise au piège. Il préfère la solution d'une collecte non forcée à la caisse à partir d'un leaflet réalisé en arts appliqués avec Monsieur Borel.

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Acte n°65

4. Projet ULIS – CAPPE – ANGLAIS

Ce projet déposé par M. Bourgain, M. Ebroussard et Mme Moreau vise les élèves de 2 CAP AEPE. Il s'agit de favoriser la capacité des élèves à parler et comprendre des phrases simples en anglais et s'initier à une autre

culture. Les élèves travailleront à la réalisation d'un repas en respectant les règles d'hygiène et de sécurité en cuisine professionnelle et en s'appuyant sur des cours de pratique culinaire en anglais. Ce projet est prévu pour être finalisé en mars et le coût (100 €) correspond à la fourniture de matière d'œuvre.

Résultats du vote

Pour : 9

Contre :

Abstention : 1

Acte n° 59

5. [Visite du CFAIE de Val de Reuil](#)

Ce projet déposé par Mme Renult concerne les 3 PP. Il s'agit d'emmener les élèves de 3PP au CFAIE de Val de Reuil le 30 janvier 2018 pour présenter les différentes formations proposées au CFAIE et faire prendre conscience aux élèves que l'apprentissage ne signifie pas fin des cours. Le coût (28 €) correspond au coût du transport par bus de ville.

Résultats du vote

Pour : unanimité

Contre :

Abstention :

Acte n° 60

6. [Internat de la réussite](#)

M. Delhopital informe les membres du conseil d'administration que l'établissement a présenté au rectorat son projet d'internat de la réussite et a été retenu. Il rappelle que l'internat de la réussite a vocation à améliorer le bien-être et la réussite scolaire des élèves en leur apportant autre chose qu'un simple hébergement.

Il s'agit de les accompagner dans leur développement personnel et leur permettre de vivre une expérience de vie. Dans ce cadre, l'établissement va bénéficier à partir de janvier 2018 de moyens en heures supplémentaires année pour rétribuer professeurs, assistants d'éducation et intervenants extérieurs sous forme de vacations. La réorganisation des horaires de l'internat, qui correspond à une demande des élèves et étudiants, permettra de proposer aux élèves diverses activités après le repas et un renforcement de l'aide aux devoirs avant le repas avec la participation d'enseignants volontaires.

Il détaille la plaquette A4 distribuée aux membres du conseil.

7. [Lycée du futur](#)

Monsieur Delhopital informe les membres du conseil d'administration que la Région a lancé un programme de modernisation des lycées de Normandie intitulé « lycée du futur ». Douze actions étaient proposées et chaque établissement pouvait s'inscrire à 3 projets maximum. Le lycée JB Decrétot s'est finalement positionné sur 2 projets :

Un projet internat du futur en lien avec ce que nous venons d'évoquer pour demander notamment du mobilier pour l'internat, une borne wifi, des équipements numériques, des travaux d'amélioration de l'internat. Les demandes conduisent à un financement de plus de 50 000 € s'il est retenu.

Un projet « classe du futur » qui consiste à équiper une salle de classe en mobilier et matériel informatique afin de favoriser le travail de groupes et rendre la pédagogie plus active. L'idée est de bénéficier de tableaux blancs permettant aux élèves de travailler en équipe en station debout, d'avoir un coin informatique avec 6 postes et de conserver un espace classique. Ce projet, s'il est retenu, pourrait conduire à un financement de 36 000 € environ.

V. Divers

A. [Point sur les travaux](#)

M. Delhopital fait le point sur les travaux en cours à l'internat et les travaux programmés en 2018. Il informe le conseil d'administration des travaux actuellement réalisés ou en cours de réalisation :

- Connexion à la fibre internet
- Internat :
 - o réfection de tous les sanitaires : changement des parois endommagées, changement des WC fêlés, des robinetteries, travaux de peinture
- Externat :
 - o Réfection de la salle 108 désormais équipée d'un ordinateur relié au réseau et d'un vidéoprojecteur.
 - o Câblage informatique de la salle 002 pour permettre l'installation de 3 ordinateurs et d'une imprimante.
- Cour :
 - o Installation d'un seuil métallique au portail d'entrée pour faciliter son ouverture et fermeture

M. Delhopital rappelle également les travaux programmés en 2018

- Internat :
 - o Changement de toutes les huisseries
 - o Réfection totale des sanitaires et mise aux normes PMR
- Externat :
 - o Poursuite des travaux de réfection des salles : 3 autres salles devraient pouvoir être rénovées
 - o Poursuite du câblage des salles à proximité du bureau informatique
 - o Equipement de l'établissement en protection PPMS
 - o Projet non encore finalisé d'équipement de l'externat en WIFI pour les salles ne disposant pas de connexion internet
 - o Changement de toutes les huisseries
- Rue de la Gare :

1/ Passage piéton surélevé devant le Lycée:

- Pour le passage piéton pas de problème techniquement parlant. La pose d'un ralentisseur ou chaussée surélevée a un coût non négligeable au regard que la rue de La Gare ne se trouve pas sur un axe à grande circulation. Le coût d'un plateau est élevé. Il est proposé dans un premier temps un comptage de la vitesse et de la circulation mais il faudra patienter car il n'y a qu'un appareil pour toute l'agglomération et plusieurs demandes à caractères prioritaires sont déjà programmées. Cette action se déroulera courant 1er trimestre 2018.

Madame Le Quilleuc lui signifie que la vie d'un enfant n'a pas de prix et que beaucoup de voitures passent à vive allure devant le lycée et pas seulement des élèves du lycée mais des parents d'élèves également. Monsieur Duveré a informé le conseil que la police sera vigilante et fera des contrôles d'excès de vitesse régulièrement

- 2/ Corbeilles à papiers devant le Lycée:

Les corbeilles à papiers sont interdites sur la voie publique dans le cadre du plan Vigipirate. Des cendriers seront toutefois mis en place afin d'éviter les jets de mégots au sol lorsque les élèves fument à l'extérieur devant la porte du Lycée. Les bons de commandes de ces cendriers sont en cours au niveau du service technique. La possibilité de mettre des corbeilles à papiers avec des sacs en plastiques transparents sera étudiée par la mairie. Monsieur Delhopital vérifie l'information sur la politique municipale concernant le jet de mégots sur la voie publique qui pourrait être sanctionné d'une amende de 68 €. Monsieur Duveré confirme cette information.

- 3/ Miroir rue des Combattants d'Afrique du Nord:

Aucun miroir ne sera installé. Coût trop élevé et surtout ils sont dégradés systématiquement à peine installés.

- 4/ Déplacement du feu au même endroit:

Un avis défavorable a été rendu du fait d'un coût trop important sur cette modification. Toutefois les services techniques se rendront sur place pour voir si on peut mettre en place une pré-signalisation. Une réponse sera apportée fin janvier après réunion des services Ville/CASE.

- 5/ Propriété abandonnée se transformant en squat:

L'Adjointe à l'Urbanisme est saisie de cette problématique.

B. Vidéo protection

M. Delhopital souhaite recueillir l'avis des membres du conseil d'administration sur le principe de solliciter la Région pour la mise en place de la vidéo protection aux abords de l'établissement.

Objectif : Sécuriser les abords, lutter contre le « commerce » de la gare aux musiques.

Actuellement, M. et Mme Jacquin à la loge n'ont aucune visibilité sur ce qui se passe devant l'établissement. Il n'existe qu'une caméra côté livraisons reliée au poste de M.Hacquin, magasinier. La vidéoprotection enregistre les images en direct et les diffuse sur un écran de contrôle. Un enregistrement est effectué et conservé pendant un mois. Il n'est visible que par les forces de police en cas de problème avéré. La vidéo protection est avant tout un dispositif de dissuasion.

Principe : Le CA donne son accord. La région fait une étude avec la préfecture.

Monsieur Delhopital propose que les élus en discutent avec les autres personnels, parents et élèves. Il soumettra ce projet au vote lors d'un prochain CA.

Monsieur Delhopital informe le conseil d'administration des actions menées ou prévues concernant le lycée :

- Salon au Four et au Moulin : Le lycée JB Decrétot a participé pour la deuxième année à ce salon et a obtenu un franc succès. Il renouvellera l'opération l'an prochain avec des projets de plus grande ampleur.
- Un nouveau partenaire a proposé de travaillé avec l'établissement : Ikéa
Ce partenariat permettra d'offrir des lieux de stage à nos élèves de la voie hôtellerie, restauration, commerce et gestion-administration. En outre, ils seront présents au forum de l'emploi. Nous les solliciterons également pour la taxe d'apprentissage et ils nous mettront en relation avec leur siège en Suède pour un éventuel support à l'international.
- Festival de Deauville : Le lycée a été retenu par le groupe Barrière pour participer au festival américain de Deauville en septembre 2018. Le lycée fera participer le réseau à cette action qui se déroule sur toute la semaine de la rentrée.
- Repas des aînés : Le lycée a été sollicité par la mairie pour participer au déjeuner des aînés le vendredi 26 janvier 2018. Les élèves assureront le service pour 350 à 400 convives dans un gymnase de la ville.
- Petit déjeuner associations : Dans le cadre de la mise en place de l'internat de la réussite, le lycée organise le 18 décembre prochain un petit déjeuner à destination des associations, des élus et des responsables de structures municipales pour définir ensemble les modalités de partenariat possibles.